

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20 heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de PLACHY- BUYON.

Etaient présents (Maire et adjoints puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Jean-René FLAMANT, Lionel NORMAND, Chantal BACHELAY, Jean-Pierre DE SAINT ACHEUL, Yann DELAHAYE, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO.

Excusé: Gary SZUMNY

Jean Paul VORBECK a été élu secrétaire de séance.

Réclamation de riverains :

Suite à la location de la salle polyvalente le samedi 12 février, il s'est avéré que des nuisances sonores ont perturbé une nouvelle fois, la quiétude du voisinage, au-delà des horaires autorisés. Après avoir lu la requête déposée en mairie par les plaignants et le procès verbal établi par le garde-champêtre et transmis en gendarmerie, Mme Le Maire et le Conseil Municipal ont décidé qu'un nouveau règlement sera rédigé très prochainement. Celui-ci co-signé par le Maire et le locataire engagera la responsabilité de ce dernier.

Recrutement du secrétaire de Mairie :

Comme suite à la mutation de Melle Céline Gambier, un appel à candidatures a été sollicité auprès du centre de gestion : 38 candidatures avec curriculum vitae ont été reçues. Seules trois personnes répondant aux critères professionnels ont accepté un entretien en présence du Maire et des adjoints. Le choix s'est porté sur M. Cédric Pouvreau, secrétaire de Mairie, actuellement en poste dans trois communes et domicilié à Vers/Selle.

M. Pouvreau prendra ses fonctions le 14 mars 2011.

Modification du poste de travail du Garde-champêtre :

Depuis sa nomination le 1^{er} décembre 1999, le poste de travail de M. Denis Dufrenne comprenant 27/35 ème affectées à la fonction de Garde-champêtre et 8/35 ème au service de l'entretien.

En raison des différentes missions liées à l'évolution du poste de Garde municipal Mme le Maire propose de porter les activités relatives à cette fonction à hauteur de 100%.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé cette délibération.

Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011 :

Le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18 H

Les assesseurs responsables de la tenue du bureau de vote ont été désignés et en seront informés individuellement par courrier.

Informations et questions diverses :

M. Jean-Paul Vorbeck, Vice-Président du syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Selle, regroupant les communes de Bacouël/Selle, Prouzel et Plachy-Buyon, a fait le point sur l'état d'avancement du dossier suite aux différentes réunions auxquelles il a assisté avec M. Maitre.

M. Emmanuel Maitre rappelle qu'un panneau d'entrée de village prévu, route de Bacouël/Selle, est à implanter.

Mme Fauquembergue demande si l'aménagement des abords de la rivière Selle prévu sera programmé prochainement. Des conseils seront sollicités auprès de l'AMEVA (Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme).

M. Jean-Pascal Joron suggère qu'un lampadaire soit installé au niveau des n° 30/34 de la rue des Clabaudois : ce lieu n'étant pas suffisamment éclairé, en raison de la courbe.

Cette demande s'ajoute à celle formulée par M. et Mme Mollet, boulangers.

Un courrier sera adressé à la Fédération Départementale d'Electricité pour évaluer le montant des travaux.

Mme le Maire informe qu'elle a relancé cette Fédération au sujet du remplacement des points lumineux dans la résidence du Val de Selle, reporté suite aux travaux du Gaz.

M. Yann Delahaye informe le conseil municipal que le marquage au sol de certains emplacements de stationnement serait à refaire. Ces travaux sont prévus mais ne pourront être réalisés qu'après la remise en état des chaussées.

Le goudronnage incombe à GrDF.

M. Jean-René Flamant, représentant Mme Le maire au Conseil d'école du 17 février a rapporté les points évoqués et précisé que le nombre prévisionnel des enfants inscrits à la rentrée de septembre 2011 restait stable : 123 élèves. Pour mémoire, 125 enfants fréquentent actuellement le RPI de Plachy-Buyon / Prouzel.

Mme Herbet rappelle que le marché de printemps aura lieu le dimanche 15 mai. Les inscriptions, demandées pour le 15 avril, parviennent en Mairie.

La séance est levée à 23h 30

Anny Flintheam-Wallet
Maire de Plachy-Buyon

